

Conseil départemental des Hautes-Alpes

Le 06/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Conseil départemental des Hautes-Alpes | Temps de lecture : +/- 1 minute et 30 secondes

Mercosur

et souveraineté alimentaire dans les Hautes-Alpes



Pas de denrées alimentaires en provenance d'Amérique du Sud dans les restaurants scolaires : "je veux que les collégiens haut-alpins aient du bœuf local dans leur assiette" (Jean-Marie Bernard)

C'est en 2014 que le Département des Hautes-Alpes a adopté sa première charte d'engagement qualité dans la restauration scolaire des collèges dont il a la responsabilité. "Depuis, un travail considérable a été fait avec les cuisiniers et personnels de nos restaurants scolaires pour que les repas servis chaque jour aux collégiens soient d'une très grande qualité et qu'ils répondent à nos valeurs : proximité, circuits courts, produits locaux et bio, cuisinés sur place", note Jean-Marie Bernard, Président du Département.

Le résultat dix ans plus tard ?

- 90% des collégiens citent la qualité de la nourriture, la gentillesse du personnel et la bonne

ambiance dans les restaurants comme objets de satisfaction

- 83% de leurs parents déclarent que leurs enfants aiment manger dans leur restaurant scolaire
- Et ils sont nombreux
- Chaque jour, les équipes départementales assurent cette prestation au bénéfice de plus de 5500 collégiens
- Chaque année, plus de 450 000 repas sont servis, composés à 75% de produits frais et non transformés

« L'adoption des accords de libre-échange avec les pays du Mercosur est aujourd'hui de nature à bouleverser les équilibres que nous avons souhaités et développés ces dernières années », poursuit Jean-Marie Bernard. »

Le Département des Hautes-Alpes est engagé pour la souveraineté alimentaire de son territoire et plus largement de la France. Je ne peux pas accepter une telle concurrence pour nos producteurs locaux. Je veux que les collégiens haut-alpins aient du bœuf local dans leurs assiettes et j'entends donc tout mettre en œuvre pour que les aliments d'origine sud-américaine n'aient aucune place dans la production de nos repas. C'est l'avenir de notre agriculture et l'éducation des collégiens haut-alpins à une alimentation saine et responsable qui sont en jeu."

Notons que les Députés européens ont voté, ce mercredi 21 janvier, en faveur d'une saisine de la Cour de justice de l'Union européenne sur l'accord de libre-échange. Une décision qui est censée repousser le vote sur le Mercosur. Pour autant, la Commission européenne dispose dans son arsenal législatif de la possibilité d'une application provisoire du texte, contre l'avis des Députés européens.

VOS CONTACTS

Département des Hautes-Alpes

Olivier Buteux

Chargé de relations presse

01 02 03 04 05

06 07 08 09 10

pressedigitale@gmail.com

CONFÉRENCE DE PRESSE :

07/03/2026 à partir de 02h04